CSL CLUB

17 rue Jules Moulet, 13006 Marseille — SAS au capital de 2 000 € — SIREN 102 948 650

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Aptitude physique et état de santé du Client

Cette décharge complète les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGV) du Studio CSL Club, en particulier les articles 4.2 (Nature collective des cours et limites d'adaptation), 4.3 (Dispositions spécifiques – Grossesse, le cas échéant) et 8 (Responsabilité et pratique sportive). Elle doit être lue et signée avant toute première participation à un cours.

1. Déclaration relative à l'aptitude physique

- Je déclare être âgé(e) d'au moins 18 ans, ou disposer d'une autorisation parentale écrite si je suis mineur(e).
- Je déclare être apte à la pratique d'une activité physique et sportive, et ne présenter aucune contre-indication médicale à ce jour, sauf mention expresse ci-dessous.
- Je m'engage, en cas de doute sur mon aptitude (blessure, pathologie, grossesse, traitement médical en cours, etc.), à consulter un professionnel de santé avant toute participation.

2. Pathologies, blessures ou contre-indications à signaler

Je déclare porter à la connaissance du Studio et du coach les éléments suivants (à défaut, mentionner « Néant ») :

---

3. Reconnaissance du caractère collectif des cours

- Je reconnais que les cours dispensés par CSL Club sont des cours collectifs, dont le programme est conçu pour l'ensemble du groupe et non pour répondre aux besoins ou contraintes individuels de chaque participant.
- Je reconnais que le coach pourra, dans la mesure du possible, suggérer des alternatives ponctuelles à certains exercices, mais ne pourra ni adapter l'intégralité du cours à ma situation individuelle, ni interrompre ou ralentir la séance collective pour assurer un suivi personnalisé.
- Il m'appartient d'apprécier moi-même, sous ma propre responsabilité, si les exercices proposés sont compatibles avec mon état de santé, et de signaler toute gêne ou difficulté au coach avant ou pendant le cours.

4. Décharge de responsabilité

En connaissance des informations rappelées ci-dessus, je décharge le Studio CSL Club, ses préposés et ses coachs, de toute responsabilité en cas d'incident, accident, blessure ou aggravation d'un état de santé préexistant survenant à l'occasion de ma participation à un cours, dès lors que :

- cet incident résulte d'un usage non conforme des équipements,
- il résulte d'une omission volontaire de ma part de signaler une contre-indication médicale connue,
- ou il résulte de ma participation, en connaissance de cause, à un exercice inadapté à mon état de santé.

Cette décharge ne saurait exonérer le Studio de sa responsabilité en cas de faute prouvée du coach ou de manquement à ses propres obligations de sécurité et de vigilance.

5. Cas particulier de la grossesse

- Si je suis enceinte, je m'engage à produire, avant ma première participation et à chaque reprise après une interruption, une autorisation écrite de mon médecin ou de ma sage-femme attestant de mon aptitude à pratiquer une activité physique.
- Je reconnais le caractère collectif des cours et l'impossibilité pour le coach d'assurer un suivi individuel complet adapté à ma grossesse.
- Je comprends que le Studio peut refuser l'accès au cours si ces conditions ne sont pas satisfaites, sans que cela n'ouvre droit à remboursement.

6. Durée et actualisation

La présente décharge est valable pour toute la durée de mon adhésion au Studio CSL Club. Je m'engage à informer immédiatement le Studio de toute évolution de mon état de santé susceptible d'affecter ma pratique.

En cochant la case d'acceptation sur la plateforme de réservation (Bsport) lors de mon inscription ou de ma première réservation, je reconnais avoir lu, compris et accepté sans réserve l'intégralité des termes de la présente décharge de responsabilité.